

## Régimes de retraite : le gouvernement veut nous diviser pour mieux s'attaquer à tous.

*Le Gouvernement attaque les régimes spéciaux au nom de « l'équité ». Mais nous défendons un système bien plus juste et solidaire que celui proposé par Sarkozy.*

**Nous demandons que le régime de retraite des salarié-e-s du privé rejoigne les régimes spéciaux.**

*Cet alignement par le haut était prévu ... en 1945 lors de la création de la Sécu ! C'est pour cela que les régimes de retraite qui existaient auparavant ont été maintenus, dans l'attente que le régime général les rattrape. Nous refusons l'idée que, soixante ans plus tard, le progrès serait de détériorer la situation de tous !*

D'après les hypothèses démographiques, le nombre de personnes de plus de 60 ans aura doublé au cours des prochaines 40 années. Le gouvernement en déduit hâtivement que l'on court à la catastrophe, et que la seule solution serait de travailler plus longtemps et de partir avec une plus petite retraite.

**C'est faux.** Car le **Produit Intérieur Brut**, c'est-à-dire la richesse que nous produisons collectivement dans le pays, continuera d'augmenter et permettrait largement, comme par le passé, d'absorber le vieillissement de la population : il y a 40 ans, les retraites coûtaient 6% du Produit Intérieur Brut soit 45 milliards sur 750, elles coûtent aujourd'hui 12% soit 192 milliards sur 1 600, et coûteraient 18% soit 540 milliards sur 3 000 dans 40 ans, ce qui représente plus, mais laisse quasiment 2 500 milliards de Produit Intérieur Brut à d'autres dépenses, donc bien plus qu'aujourd'hui !

Le problème posé n'est pas celui du poids des retraites, mais de l'utilisation des richesses créées. Il s'agit bien d'un choix politique. Ces 20 dernières années, la part du PIB consacrée à la masse salariale a ainsi perdu 10 points, soit 160 milliards d'€ par an. Or, un retour à la situation d'avant 2003 - avec 37,5 annuités pour tous - ne coûterait que 4,5 milliards d'€ par an !

**C'est possible économiquement, sans problème !**

Ramener les profits que patrons et actionnaires se font sur le dos des salarié-e-s à ce qu'ils étaient il y a 20 ans (et c'est déjà beaucoup trop !) dégagerait chaque année une somme 40 fois supérieure à ce qui est présenté comme nécessaire pour sauver les retraites ! On est loin de la catastrophe annoncée !

### Que proposons-nous ?

- Une **augmentation des cotisations patronales**, comme cela s'est fait par le passé, permettant de financer un système par répartition,
- La **garantie à tous une retraite complète après 37,5 annuités**, plus tôt pour les métiers pénibles,
- un **taux de remplacement de 75% minimum**,
- une **retraite minimum de 100% du SMIC**,
- une **augmentation des salaires**, en particulier des plus bas, également nécessaire à la garantie de retraites décentes.

**Une autre répartition des richesses !**

### Que proposent MEDEF et gouvernement ?

- Une **augmentation sans fin du nombre d'années nécessaires** pour acquérir une retraite à taux plein.
- Comme, dans le même temps, les employeurs se séparent toujours plus tôt des « seniors », cela se traduira par une **diminution du montant des retraites pour une majorité de salarié-e-s** qui ne pourront avoir une carrière complète.
- Le **développement de retraites complémentaires par capitalisation**, pour les plus riches seulement, et au profit des fonds de pension. En clair, le remplacement de notre système par répartition par un système livré à la finance.

**Plus d'inégalité, de précarité, moins de solidarité !**



## Défendre nos régimes de retraite, est-ce « indigne » ?

Notre système de retraite fait partie de notre contrat de travail. Le Gouvernement nous demande d'y renoncer sans contrepartie, alors que rien ne le justifie. Il parle d'équité, mais il ne propose qu'un alignement par le bas. Où cela s'arrêtera-t-il ? Un tel raisonnement conduirait à supprimer toutes les conventions collectives, accords de branche et d'entreprise et à tout niveler par le bas.

**Gouvernement et directions d'entreprises tentent d'imposer une régression sociale aux salarié-e-s des entreprises bénéficiant des régimes spéciaux de retraites, et non de négocier dans un objectif de progrès social.**

**Quels sont les prétextes mis en avant pour tenter de justifier la remise en cause des clauses de nos contrats de travail ?**

- ⇒ **Une crise du régime des retraites ?** Les régimes spéciaux représentent moins de 5% des retraités, ils ne peuvent donc mettre en péril le régime général.
- ⇒ **Une incapacité des entreprises à financer les retraites ?** Elles n'ont jamais été aussi riches, et n'ont jamais été autant exonérées de cotisations.
- ⇒ **Les régimes spéciaux à la charge des salariés du privé ?** Certains régimes spéciaux sont bénéficiaires et reversent au régime général ; d'autres sont certes déficitaires mais uniquement du fait de l'effondrement de l'emploi dans leur secteur, souvent à la suite de choix politiques.
- ⇒ **Les salariés des régimes particuliers partent-ils à la retraite trop tôt ?** Les salariés du privé subissent une augmentation du nombre d'annuités, depuis la réforme Balladur de 1993. Cela va continuer si personne ne s'y oppose (la Commission Européenne parle de reculer l'âge de la retraite à 67 ans). Mais les entreprises refusent de garder les salarié-e-s les plus âgé-e-s, et contraignent 2 salariés sur 3 à partir avant 60 ans, avec une retraite incomplète et « indigne ». Alors pourquoi vouloir nous imposer une mesure inefficace ? Il faut l'abroger et non la généraliser !

- ⇒ **Une injustice criante, une « indignité » ?** L'indignité n'est-elle pas plutôt d'accorder 15 milliards d'allègements fiscaux au profit des plus riches, ou de dépenaliser les délits financiers ? Et de proposer un système de retraite avec des pensions de base de plus en plus faibles, compensées par des retraites complémentaires... pour ceux qui le peuvent uniquement. C'est-à-dire de remplacer progressivement un système par répartition solidaire par un système par capitalisation au profit des plus riches.

**De l'argent ? Oui, il y en a !**  
*Un exemple, la compensation par l'Etat des mesures d'allègement des charges sociales des entreprises représente environ 25 milliards d'euros par an ... et elle est en constante progression.*



**La suppression des régimes spéciaux ne profiterait en rien aux autres salarié-e-s, mais seulement au patronat et aux actionnaires qui n'ont jamais été aussi riches et auraient largement les moyens de financer des retraites décentes pour tous.**

Les régimes spéciaux représentent un modèle social avancé, basé sur un système par répartition et sur la solidarité intergénérationnelle, avec une part importante de salaire différé. Les régimes spéciaux versent des cotisations plus élevées pour favoriser des retraites « dignes ». Patronat et gouvernement veulent stigmatiser certain-e-s salarié-e-s comme des privilégié-e-s et ainsi nous diviser pour ensuite mieux s'attaquer au régime général.

***SNCF, EDF/GDF, Education Nationale, Fonctionnaires, RATP, ... public / privé, luttons ensemble, pour gagner ensemble !***

**Les salariés des entreprises bénéficiant des régimes spéciaux ne veulent pas défendre leur système au dépend des autres salariés, mais pour qu'il puisse s'étendre à tous. Défendons ensemble un système de retraite plus juste pour tous, un système par répartition basé sur la solidarité !**